



COMITE DE DIRECTION

Réunion du 03 mars 2020

Présents : AMIEL Lionel – AUGÉ Patrick – BALESTRACCI Victor – CALMETTES Hubert – CANNONE Marie-Laure – DESSENS Maurice – DUMAZEAU Sylvie – MANAS Manuel – MAURY Béatrice – MAURY Philippe – MONTARIOL Gérard – NARDARI Yves – NAYLIES André – RAMPON Bernard – REAVAILLE Geneviève – ROYO René – SANSUS Isabelle – SEVALLE Yvon – VETTOREL Gervais – VILLENEUVE Jacques

Absents excusés : BAILLET Philippe – BARROS Thierry – BOULET Yves – FIGAROL Éric – GIUSEPPIN Richard – MARTIN Robert – MEVEL Guillaume – PARPAGIOLA Jean-Claude – POUTEAU Alain – SPICA Jean-François

Invités : CALINSKI Gilles – DESPEYROUX Pascal – FEVRE Loïc – GALEY Mathieu

Invité excusé : LEDOUX Olivier

Le Comité de Direction est présidé par Maurice Dessens qui remercie chaleureusement les personnes ayant organisé et participé à la soirée des remises des labels.

1. Approbation des Procès-verbaux des Comités de Directions du 16 janvier 2020 et du 5 février 2020.

Aucune modification ou observation n'étant à apporter, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. Communication des courriers reçus et informations diverses.

2.1. Maurice Dessens informe du renouvellement de la convention de partenariat avec le comité Départemental de Sport Adapté qui pour cette année concerne deux sélections et implique donc la mise à disposition de deux encadrants.

2.2. Il informe de la signature de la convention de partenariat avec le Crédit Agricole 31 portant sur les prestations en matériel et logistique notamment pour les impressions du RIO et des livrets pour Planète/Planito et pour les formations dispensées par le district de la Haute-Garonne. En contrepartie, l'ensemble des comptes bancaires sont regroupés au Crédit Agricole de Rouffiac. Pour faciliter les achats sur Internet, une carte de crédit a été demandée à disposition exclusive de la trésorière.

Arrivée de Gérard Montariol.

2.3. Le club de Villeneuve de Rivière sollicite le Comité de Direction pour une aide matérielle à la famille d'un joueur du club dont la petite fille est atteinte d'une maladie génétique rare. Au regard du courrier adressé et des explications fournies par Pascal Despeyroux, le Comité de Direction décide, à l'unanimité, de faire intervenir la caisse de solidarité à concurrence de 500 € Le chèque sera remis par le Président lors du prochain match à domicile.

2.4. Suite à la demande de la ligue qui souhaite qu'au sein de chaque district soit nommé un référent Sécurité qui, après formation, viendrait en aide aux 4 référents Sécurité Régionaux pour encadrer les matches difficiles ou "à risque" de ligue voire si besoin de district, le Comité de Direction nomme à la majorité (17 pour, 2 abstentions) M Fabrice Ponchel.

2.5. Organisation des finales de coupes 2019-2020 féminines et seniors masculines secteur sud.

Elles se dérouleront le 20 juin 2020 à St Gaudens au stade de Sède :

☞ Finales U15F, U18F, Séniors à 8F, Séniors à 11F à 17 heures puis Séniors à 11G secteur sud à 20 heures.

2.6. Maurice Dessens fait le compte-rendu du conseil de ligue du 29 février 2020 :

- ☞ Règlements : Des modifications réglementaires sont étudiées pour une mise en conformité chez les jeunes avec la nouvelle pyramide des compétitions. Une réflexion est en cours sur le maintien des U20 car ils appauvrissent les U19
- ☞ Finances : Certains clubs sont particulièrement en retard de paiement. S'ils ne sont pas à jour au 30 juin, ils ne pourront pas se réengager. D'autres sanctions pourront être prises et notamment des retraits de points.
- ☞ Un point a été fait sur les projets d'investissement pour le CRF en vue, d'une part, de saisir l'opportunité des jeux olympiques 2024 pour recevoir une délégation et, d'autre part, de la mise en conformité des installations sportives pour répondre au cahier des charges des pôles "espoir"
- ☞ Deux partenariats avec des start-ups proposant des applications mobiles spécifiques gratuites et non obligatoires sont envisagés :
 - 2.6...1. Myrookie : qui centralise sur une même application tous les acteurs du football amateur afin d'avoir une visibilité supplémentaire pour diffuser des annonces.
 - 2.6...2. Rematch : qui permet de filmer et de partager les buts de son équipe sur une plateforme commune.
- ☞ Sur le budget alloué de 128 000 € pour le FFA transport, seulement 20 000 € ont été utilisés. Il a été demandé que le solde restant soit reversé au FFA installations.

Arrivée d'Isabelle Sansus.

2.7. Isabelle Sansus fait un point des actions sur la féminisation et le football féminin.

- ☞ La fédération souhaite mettre en valeur les féminines à l'occasion des 50 ans du football féminin. Toutefois, le "reste à charge" pour le district n'a pas été budgété.
- ☞ Dans le cadre de la semaine du football féminin, un rassemblement des équipes féminines du district aura lieu le 16 mai 2020 (lieu à déterminer)
- ☞ Présentation du projet de tournoi de foot à 8 mixte (7 filles + 1 garçon) en semi nocturne au stade Cahuzac à Toulouse organisé par deux étudiantes d'Amos Sport Business School. Ce tournoi s'inscrivant dans la démarche de foot loisir, le Comité de Direction accepte d'être partenaire.

2.8. Afin de prévenir la propagation du coronavirus et promouvoir les gestes barrières, la Fédération Française de Football a modifié le protocole d'avant match. Jusqu'à nouvel ordre, les joueurs et le ou les arbitres se tiendront dans le rond central sans se serrer les mains puis se disperseront sur le terrain. Les poignées de mains entre entraîneurs, arbitres et délégués sont supprimées.

Il y a de fortes présomptions pour une évolution vers une interdiction des rassemblements sportifs.

2.9. Le Comité de Direction donne son accord pour le règlement de la cotisation 2019 au CDOS.

2.10. Evocation de l'agression de l'éducateur de Colomiers par des spectateurs. Ces incivilités de parents ou de spectateurs étant en augmentation, afin de marquer sa réprobation de tels agissements, le Comité de Direction décide à l'unanimité que la journée du 7/8 mars sera journée morte.

Le communiqué suivant sera adressé à la presse et aux clubs :

En réaction à l'accumulation **des violences autour des stades** (agressions d'arbitres, d'éducateurs, ...), le Comité de Direction du District Haute-Garonne de Football décrète à l'unanimité que le week-end ...), le District Haute-Garonne de Football décrète que le week-end du 7 et 8 Mars 2020 sera journée morte.

En conséquence, aucune rencontre de football, de niveau District, ne se déroulera à ces dates sur le territoire de la Haute-Garonne :

- Suppression de la journée du football d'animation
- Report des rencontres de championnat de U14 à Sénior.

2.11. Evocation de la mise examen d'un éducateur pour abus sexuel.

3. Clubs absents aux assemblées générales de Saint Jory et de de Martres Tolosane.

3.1. Assemblée Générale de Saint Jory du 22 juin 2019

Les clubs d'AJFM – AUTERIVE FUTSAL – ECOLE DE FOOT PERFECTIONNEMENT – PRADETTES FC – TOULOUSE LALANDE 3 COCUS – TOULOUSE LALANDE FUTSAL n'existant plus, il est décidé de ne pas réclamer l'amende.

Le club de GRAGNAGUE n'a pas d'équipe en district et relève de la ligue.

La liste des clubs absents est ramenée à 31 à savoir : AVIGNONET – CONFLUENT – E.F. DES 2M – E.F. VIELHA (VAL D'ARAN) – ESCALQUENS FUTSAL – FREESCALE – J. S.PRADETTES – LA FAOURETTE – LARBOUST OO – LONGAGES – LUSSAN ADEILHAC – MONTMAURIN – PIBRAC – PONTIS INARD – PUCHO UNITED – QUINT FONSEGRIVES – RAMONVILLE – RANGUEIL – RODEO – ROQUES – SG INTER TOULOUSE – SPORTING CLUB OCCITANIE – T. A. C. – TOULOUSE FOOTBALL SUD – TOULOUSE METROPOLE FC – TOULOUSE MIRAIL – TOURNEFEUILLE – TROPIK – US TOULOUSE – VILLENEUVE FUTSAL CLUB – VILLENNOUVELLE

3.2. Assemblée Générale de Martres Tolosane du 22 novembre 2019

Les clubs d'AJFM – AMITIE FUTSAL CLUB – AUTERIVE FUTSAL – ETOILE DU CAGIRE – MONDAVEZAN – PRADETTES FC – SAINT JORY – TOULOUSE LALANDE 3 COCUS – TOULOUSE LALANDE FUTSAL n'existant plus, il est décidé de ne pas réclamer l'amende.

Le club de GRAGNAGUE n'a pas d'équipe en district et relève de la ligue.

Le club de VILLAUDRIC est arrivé en retard. Il n'a pu voter mais étant présent il est décidé de ne pas lui réclamer l'amende.

La liste des clubs absents est ramenée à 36 à savoir : A.S.R.S.C – AUTERIVE –CALMONT – CE CAP GEMINI – CASTELNAU D'ESTRETEFONDS – COPA CABANA – E.F. DES 2M – ESCALQUENS FUTSAL – F. ALGERIEN. TOULOUSAIN – F.C. OUEST – FLOURENS DREMIL LAFAGE – FRANQUEVIELLE – FREESCALE – FRONTON – ISAE ONERA – J.S. KALÉDONIENNE – J. S. PRADETTES – LA FAOURETTE – LAUNAGUET FUTSAL CLUB – MAHORAIS DE TOULOUSE – NAILLOUX – PERSON. METEOROLOGIE – PIBRAC – SAINT ALBAN AUCAMVILLE – SAINT PLANCARD (NEBOUZAN O.) – SEILH – SEYSSES FROUZINS – SG INTER TOULOUSE – STEF FUTSAL – T.O.A. C. – TOULOUSE FOOTBALL SUD – TOULOUSE FUTSAL CLUB – TOULOUSE MIRAIL – TOULOUSE US – TROPIK – VOLVESTRE

4. Assemblée Générale Elective du 27 juin 2020.

Compte tenu que l'élection de la délégation des représentants des Clubs de District à l'assemblée générale de la Ligue s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours le dépouillement des votes risque de prendre beaucoup de temps. La mise en place d'un vote électronique permettrait de résoudre cette problématique. De plus, pour l'élection du Comité de Direction, cela permettrait aux candidats de présenter leur programme avant le vote.

Deux devis ont été présentés : un à 7 350 € HT avec présence de 2 techniciens dès la veille pour faire des tests, l'autre à 2 500 € HT avec un seul technicien et sans test la veille.

Après discussion, le Comité de Direction choisi à l'unanimité la mise en place d'un vote électronique et retient le devis à 2 500 € HT.

5. Validation des récompensés MDS.

Sur présentation d'André Naylies, le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition de la commission des récompenses à savoir :

- ☞ ROUJA Michel (Baziège)
- ☞ BRESQUIGNAN Gilbert (Estadens)
- ☞ PRADIER Eric (Launaguet)
- ☞ JOLY Jean (Saint Alban Aucamville)
- ☞ TOMASINO Gerard (Saint Hilaire)
- ☞ ROLLAND JOEL (Saint Orens)

- ☞ GUALTER Marie Christine (Salies Mane)
- ☞ CAMARA Mansour (Saves Fc 31)
- ☞ THEVENOT Pascal (Mabroc)

Les récipiendaires seront récompensés lors de la soirée départementale le 3 avril 2020 à Rieumes et seront invités à Paris le 25 avril pour assister au stade de France à la finale de la coupe Gambardella et à la finale de la Coupe de France. Cette délégation sera conduite par Gérard MONTARIOL, Président Délégué du District.

6. Validation des membres des commissions.

A l'unanimité, le Comité de Direction valide Ferdinand Djammen Nzepa et José Da Silva comme membre de la commission des opérations électorale.

7. Journée des débutants – Planito/Planète foot.

Suite au courrier de sollicitation des membres du district, le point est fait sur les personnes présentes pour l'organisation de cette manifestation. En préalable à la réunion avec le club de Colomiers, un état de la situation sera dressé pour fixer les conditions d'organisation qui seront aussi soumises aux conditions d'évolution de la pandémie du coronavirus.

Le Comité de Direction valide les mêmes amendes que la saison dernière à savoir :

- ☞ 100 € pour tout club organisateur d'un tournoi de la catégorie ce même weekend.
- ☞ 80€ pour toute équipe participant à un tournoi dont le club ne respecte pas le quota de participation des équipes.
- ☞ 30€ par catégorie/par club dont le quota de participation demandé n'est pas respecté
- ☞ 50€ par équipe inscrite ne s'étant pas présentée à la manifestation.

8. Mesdames, franchissez la barrière.

Lancement de la 8^{ème} édition de l'opération "Mesdames, franchissez la barrière", action fédérale de féminisation dont l'objectif principal est de recruter des femmes dirigeantes. Les clubs souhaitant s'engager sur cette action devront adresser le dossier au district avant mi-avril 2020. Le district désignera deux clubs lauréats. Les districts et les clubs lauréats seront valorisés à l'occasion d'un match de l'Equipe de France Féminine en juin 2020.

Le Comité de Direction décide à l'unanimité de compléter cette action fédérale par une dotation spécifique pour les deux clubs lauréats.

9. Questions diverses.

- 9.1. Une réunion FFF "Foot loisir" est programmée le 19 mars au district de la Gironde. Maurice Dessens, Gilles Calinski, Mathieu Galey et Loïc Fèvre représenteront le district
- 9.2. Présentation de l'association "Football Ecologie France" qui propose un accompagnement des clubs dans leur projet écologique.
- 9.3. Maurice Dessens rappelle que lorsque qu'un arbitre est nommé officiellement par le district sur une rencontre, le port de l'écusson du district et seulement celui-ci, est obligatoire.
- 9.4. Maurice Dessens communique les statistiques des licences enregistrées au 3 mars 2020 :
A ce jour la barre des 40 000 licences enregistrées a été dépassé (40 092).

Globalement la baisse est de 4,04% dont :

- ☞ Senior : -7,75%
- ☞ U19/U18 : -2,08%
- ☞ U17/U16 : -1,63%
- ☞ U15/U14 : -3,56%
- ☞ U13/U12 : -3,02%
- ☞ Foot Animation : -5,56%
- ☞ Sénior F : -3,21%
- ☞ U18F/U17F/U16F : -10,65%
- ☞ U15F/U14F : +17,47%
- ☞ U13F/U12F : +9,38%

☞ Foot animation F	+23,43%
☞ Futsal :	-10,76%
☞ Foot loisir :	-19,30%
☞ Foot entreprise :	-8,61%
☞ Dirigeants	-3,21%
☞ Arbitres	-0,41%

9.5. Les dirigeants du mois seront invités au repas MDS le 3 avril 202 à Rieumes.

9.6. Sur proposition de Pascal Despeyroux, le Comité de Direction valide à l'unanimité la participation des sélections U14/U15 (qui n'ont pas participé au stage de ligue) au tournoi interdistrict à Onet le Château qui se déroulera les 27 et 28 juin 2020

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie l'ensemble des participants, clôture le Comité de Direction à 22H30 et invite les membres à partager une collation.

Le Secrétaire Général
Philippe MAURY

Le Président
Maurice DESSENS